

Inventaire canadien d'imagerie médicale 2019–2020

Messages clés

Au Canada, parmi les six modalités d'imagerie sur lesquelles portait l'enquête :

- la TDM est la modalité la plus répandue, avec 549 appareils – on n'en recensait que 484 en 2010;
 - l'IRM arrive au deuxième rang, à 378 appareils – pour 281 appareils en 2010;
 - il y a 57 appareils de TEP-TDM – il y en avait 40 en 2010;
 - on trouve 305 appareils de TEMP – en baisse par rapport à 618 en 2010 (y compris les gammacaméras);
 - il y a 271 appareils de TEMP-TDM – en hausse par rapport à 98 en 2010;
 - il y a 5 appareils de TEP-IRM;
 - le nombre de modalités d'imagerie ne cesse d'augmenter; la TEMP-TDM connaît la croissance la plus rapide et la TDM, la plus lente;
 - les tendances indiquent qu'au fil du temps, les appareils de TEMP sont remplacés par des appareils de TEMP-TDM; la TEMP est la seule modalité d'imagerie qui affiche un nombre décroissant d'appareils depuis 10 ans;
 - pour chacune des modalités, la plus grande part de la croissance, soit environ 60 % de 2010 à 2019–2020, s'est produite dans deux provinces, le Québec et l'Ontario;
 - en ce qui concerne le nombre total d'examen, la TDM est la modalité la plus utilisée (5,41 millions d'examen par année); elle est suivie par l'IRM (2,33 millions d'examen par année), par la TEMP et la TEMP-TDM ensemble (1,20 million d'examen par année) et par la TEP-TDM (125 775 examen par année); la TEP-IRM n'est utilisée qu'à des fins de recherche pour le moment;
 - pour ce qui est du nombre moyen d'heures d'utilisation de chaque appareil, l'IRM serait la plus utilisée des modalités (87 heures par semaine), suivie par la TDM (80 heures par semaine); les appareils des autres modalités sont utilisés de 40 à 45 heures par semaine;
 - la plupart des appareils d'imagerie médicale sont installés dans des hôpitaux de grandes villes; l'Ontario, le Québec, l'Alberta et la Colombie-Britannique en comptent le plus grand nombre et la plus importante diversité;
- l'Île-du-Prince-Édouard et les territoires sont les régions qui ont le moins d'appareils;
 - l'IRM est la seule modalité d'imagerie offerte dans l'ensemble des provinces et des territoires;
 - la majeure partie du matériel d'imagerie est en service depuis au plus 10 ans;
 - comparativement aux autres pays membres de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), le Canada se classe dans la seconde moitié de la liste en ce qui a trait au nombre d'appareils de TDM, d'IRM et de TEP-TDM par habitant; pour ce qui est du nombre d'examen de TDM, d'IRM et de TEP-TDM par habitant, le pays se situe en milieu de tableau.

Contexte

L'imagerie médicale est un élément essentiel des systèmes de soins de santé modernes. Elle joue un rôle crucial dans le diagnostic, la classification et la surveillance d'une foule d'affections et de troubles. Alors que des technologies d'imagerie médicale voient le jour et les besoins de la population évoluent, il importe de répertorier les emplacements des appareils et l'utilisation qui en est faite. C'est la troisième édition de l'Inventaire canadien d'imagerie médicale (ICIM) depuis que l'ACMTS a repris la collecte des données en 2015. Auparavant, l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) a recueilli les données sur les technologies d'imagerie au Canada de 2003 à 2012.

Technologie

Il existe une variété de modalités d'imagerie médicale, chacune possédant ses caractéristiques. Dans le cadre de l'inventaire de 2019–2020, l'ACMTS a effectué la collecte de données concernant les six modalités suivantes :

- la tomодensitométrie (TDM);
- l'imagerie par résonance magnétique (IRM);
- la tomographie par émission monophotonique (TEMP);
- la tomographie par émission de positons (TEP) couplée à la TDM;
- la TEP-IRM;
- la TEMP-TDM.

Enjeu

Alors que le paysage de l'imagerie médicale au Canada se transforme et des technologies émergent, le choix d'un appareil et la gestion optimale de ressources limitées se complexifient. La tenue à jour d'un inventaire du matériel d'imagerie peut éclairer la planification de la mise à niveau, l'installation, le remplacement et la mise hors service des appareils. Elle peut aussi fournir de précieuses informations sur les tendances d'utilisation au fil du temps, sur l'accès des patients, sur l'adéquation et sur la prestation de services.

Méthodes

L'ACMTS a recueilli des données sur les appareils d'imagerie médicale par l'entremise d'une enquête en ligne et d'une recherche documentaire. Après la fin de l'enquête le 11 février 2020, les valideurs ont examiné les données pour en évaluer l'exactitude, puis ils ont fourni des informations complémentaires. Les nouvelles données ont été fusionnées à celles de l'édition précédente du rapport.

Résultats

Des données ont été recueillies pour 455 emplacements. La plupart des appareils d'imagerie couverts par l'enquête sont financés par l'état et utilisés à des fins cliniques; certains peuvent aussi être utilisés en recherche. À l'aide des données recueillies, l'ACMTS a produit l'ICIM 2019-2020 et a publié les résultats sous forme de rapport. L'ICIM dresse un portrait de l'imagerie médicale au Canada et ouvre la voie à l'exploration d'enjeux qui y sont associés.

Pour en savoir plus sur l'ACMTS et sur ce sujet :

cadth.ca/fr/inventaireimagerie



Questions ou commentaires au sujet de l'ACMTS ou de cet outil?



En ligne :

acmts.ca



Courriel :

demandes@cadth.ca



Twitter :

[@ACMTS_CADTH](https://twitter.com/ACMTS_CADTH)



Bulletin Nouveauté à l'ACMTS :

cadth.ca/fr/abonnez-vous

AVERTISSEMENT

Le présent document est diffusé à titre d'information exclusivement, et rien n'est dit ou garanti quant à son adéquation à une finalité déterminée; il ne saurait tenir lieu de l'avis ou de l'opinion en bonne et due forme d'un médecin ni du jugement professionnel qui intervient dans la prise de décisions. Toute utilisation de ce document se fait entièrement aux risques et périls de l'utilisateur. L'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé (« ACMTS ») n'offre aucune garantie quant à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité du contenu de ce document et elle ne saurait être tenue responsable des erreurs ou des omissions, des blessures, des pertes, des dommages ou des préjudices découlant de l'usage du présent document, du matériel de tiers contenu dans le document, ni des sources d'information de référence. Dans les limites et sous les conditions précisées ci-dessus, les opinions exprimées ici ne reflètent pas forcément celles de Santé Canada, des gouvernements provinciaux ou territoriaux, ou des autres bailleurs de fonds de l'ACMTS, ou de tout tiers fournisseur d'information. Le document est protégé par le droit d'auteur et d'autres droits de propriété intellectuelle; seule l'utilisation à des fins personnelles, privées et non commerciales est autorisée.

À propos de l'ACMTS

L'ACMTS est un organisme indépendant sans but lucratif dont le mandat est de fournir aux décideurs du système de santé canadien des preuves objectives leur permettant de prendre des décisions éclairées concernant l'usage optimal des médicaments, des dispositifs médicaux et des procédures cliniques au sein de notre système de santé.

L'ACMTS reçoit du financement des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, à l'exception du Québec.

février 2021

ACMTS Preuves à l'appui.

acmts.ca